

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Pendant que, grâce aux vacances, la dernière émigration parisienne s'accomplit en province, les étrangers arrivent en foule dans notre ville. De cette façon, Paris ne se dépeuple pas trop; mais si le mouvement de la population reste à peu près le même, on n'en peut dire autant du caractère particulier de ce mouvement. Les promeneurs se répandent un peu partout et il y a autant de monde sur le boulevard du Château-d'Eau que sur le boulevard des Italiens! Au surplus, on ne se promène pas en ce moment, on visite Paris, la lorgnette en bandoulière et le guide à la main.

La province fournit également son contingent et tous les écoliers en vacances nous arrivent par bandes. Il y a si longtemps qu'ils aspirent après cette terre promise, dont on leur a vanté les spendeurs et qu'ils ont vue, toute l'année, à travers un prisme enchanteur! Mais, au milieu de cela, il est impossible de trouver la mode, et les femmes qui, toutes, viennent à Paris avec le secret désir de la voir de près sont absolument à plaindre. Outre qu'il n'y a plus d'élégantes Parisiennes pour interpréter la mode et lui donner sa juste expression, aucune de ces voyageuses ne s'en doute; elles se prennent mutuellement pour des Parisiennes pur sang et s'admirent de confiance!

Entre autres observations, nous devons dire que les étoffes à carreaux, madras et quadrillés, ont eu autant de succès au loin qu'à Paris même; seulement on n'a pas bien compris, en général, l'art des mélanges. Malheureusement toute la réussite d'une toilette de ce genre repose sur ce point.

Voici, en ce sens, — au risque de nous répéter, — quels sont les principes généraux: ayant deux étoffes, l'une unie, l'autre à carreaux, on doit prendre la première pour le jupon et les manches, tandis que la seconde sera employée au tablier, au corsage et au vêtement additionnel. Cette loi est la même qui régit le

costume masculin; en effet, le genre veut aujourd'hui, pour ces messieurs, que le gilet soit de même étoffe que le vêtement; le pantalon seul diffère, quant au costume habillé, du moins: car pour l'ordinaire, tous nos jeunes élégants font assaut de costumes complets en knickerboker, drap de fantaisie quadrillé et pointillé.

Nous avons aussi aperçu quelques femmes en un joli costume tout soie (noire ou de couleur), irréprochable de forme, mais anti-élégant et anti-parisien au possible par l'étoffe dont il est fait. La mode actuelle ne veut plus de soie seule; il faut, pour lui plaire, faire d'heureux mélanges. Le cachemire, la vigogne, et tant d'autres délicieux tissus, sont beaucoup plus goûtés que la soie. Celle-ci sert pour le jupon, les manches, les garnitures quelquefois; les autres étoffes pour le corsage, la tunique, le vêtement, — et même le chapeau *baby*, que l'on ne fera jamais en soie, à moins de le recouvrir.

Les LINGÈRES ont cela de bon, dans leur état, que la morte saison n'existe pas pour elles; l'hiver, l'été n'ont aucune influence sur leur travail, qui ne varie que selon les commandes et les positions respectives de leurs clientes. Aussi peuvent-elles créer ce que bon leur semble, sans nul souci des variations de la température.

Aujourd'hui, ce sont les jolies barbes d'organdi

entourées de valenciennes, formant col rabattu et cravate, qui l'emportent en élégance nouvelle. Un nœud de ruban, avec ou sans bouquet de fleurs, fixe les pans de la barbe au devant du corsage.

Citons aussi les parures ouvertes, en ruches d'organdi, à bords festonnés en noir, comme étant fort appréciées des jeunes femmes; rien de plus suave que ce mince filet noir bordant le cou.



P. N° 275. — MATINÉE EN LINGERIE.

Mais où le triomphe de la lingère est complet, c'est dans la confection des tabliers de fillettes, qui sont depuis quelque temps d'une élégance tout-à-fait recherchée. Certains d'entre eux rappellent, à s'y méprendre, les élégants tabliers Louis XV. Voici, pris au hasard, un charmant modèle porté par une fillette de huit à dix ans : — L'étoffe est en nansouck ; le tablier, court et arrondi du bas, est entouré de petits plis, d'entre-deux et de valenciennes ; sur les côtés, poches coulissées, à tête de dentelle. Ce tablier est monté à une ceinture de même étoffe formant derrière un nœud et de larges pans arrondis, garnis de même et flottants. Un plastron très-bas devant et derrière, des bretelles formant épaulettes, en même étoffe ornée comme le reste, complètent l'ensemble de ce tablier ; on y ajoute encore, à volonté, des nœuds de ruban pour les épaules et les poches.

Le grand chapeau, genre tyrolien, que les MODISTES exhibent depuis quelque temps, semble plaire aux jeunes miss que l'on rencontre en ce moment à Paris.

C'est, pour les plus élégantes, un gros paillason de couleur naturelle, ou noire, à large passe crânement relevée d'un côté, à calotte haute et pointue. Une draperie en gaze de soie brochée, de nuance écrue, entoure la calotte ; un panache de plumes assorties orne le côté. Les plus simples sont garnis d'écharpes flottantes en gaze blanche, noire ou de couleur, avec un oiseau ou une aile posée en aigrette.

Les grappes de cassis, les guirlandes de mûres sauvages, et tous les petits fruits de haies connus, viennent augmenter le nombre des fruits que nous avons déjà pour orner nos chapeaux. Mais on aura beau créer et reproduire, on ne fera jamais rien de plus joli ni de plus seyant que les grappes de raisins.

Mary d'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 273.

MATINÉE EN NANSOUCK. — Ce joli vêtement est demi ajusté et plat devant ; sa basque est composée d'un volant plissé, qui monte graduellement depuis le milieu du bas des devants jusqu'au milieu du haut du dos ; un tout petit plissé, monté sur un double liséré, borde le haut de ce volant tout autour. Le haut de la matinée est encadré d'un fichu plissé, dont les plis sont maintenus sur les deux bords par un petit volant plissé et dont le bas est fermé sous un nœud de ruban. Cornet et parement plissés dans le bas des manches. — Bonnet du matin en organdi, à large fond et passe diadème ; celle-ci, composée de bandes garnies de guipure russe et ruchées, est ornée, sur le dessus, d'un nœud de ruban assorti à celui du vêtement.

NOTA. — Voir les descriptions des autres gravures dans le texte à la page 408.

Description de la planche coloriée n° 1231.

TOILETTES DE BAL POUR CASINO. — 1. Costume en faille et tulle blancs. — Jupon à traîne, en faille, recouvert de petits volants de tulle légèrement ruchés. — Corsage cuirasse en faille, ouvert en carré devant. Col-fichu en myosotis et franges de boutons de marguerites ; les myosotis se répandent en traîne sur le devant et le dos du corsage. Les manches, courtes, sont couvertes d'une épaulette en feuilles vertes et franges pareilles aux précédentes. — Tunique de fleurs posée sur le bord de la basque, qu'elle contourne entièrement. Des myosotis forment le fond de cette tunique que relèvent semis de marguerites des prés ; une guirlande de feuilles et une frange de boutons de marguerites en ornent les bords et les côtés. Des coques de tulle et un coquillé de blonde blanche, avec traînes de marguerites et de myosotis, ferment la tunique et l'ornent au milieu derrière. — Bas de soie blancs, à coins brodés de bleu, et souliers blancs avec barrettes de myosotis. — Diadème de myosotis et marguerites pour la coiffure.

2. Toilette en taffetas gris et gaze de même nuance. — Jupon de taffetas, à traîne et pli Bulgare ; celui-ci, monté avec une tête ruchée s'agrafant au bord de la basque du corsage, est resserré à trois reprises différentes par des nœuds assortis qui forment cascade. Le bas du pli constitue la traîne ; il est garni de volants et de plissés alternés, en gaze de même nuance. Le premier de ces plissés entoure également le bas du jupon devant ; il porte une tête ruchée et une guirlande d'œillets rouges. Trois bouillons de gaze, à tête ruchée et soulignée par des guirlandes d'œillets rouges, couvrent le devant de la jupe. — Tablier très-court, en gaze, drapé par des plis remontants, dont le premier recouvre le bord du corsage. Un volant à tête, avec guirlande d'œillets, termine le tablier, qui va se perdre sous le pli Bulgare. — Corsage cuirasse en taffetas, entouré d'une berthe en gaze plissée, avec guirlande d'œillets. — Touffes d'œillets dans la coiffure.

Description du patron coupé.

Annexe de l'édition n° 2.

TUNIQUE PRINCESSZ pour petite fille de six ans. — Ce vêtement se fait en toile écrue, garni de petites ruches lisérées au milieu ; il est ajusté à la taille, long devant et à basques courtes derrière. Cette tunique est montante, mais on peut la décoller à volonté. La manche est plate et garnie d'un double plissé.

Notre patron se compose des cinq pièces suivantes :

1° Devant. — 2° Petit côté de devant. — 3° Petit côté de dos. — 4° Dos. — 5° Manche.

(Voir pour ce modèle notre gravure dans le texte G. N° 544, fig. 1).

DÉTAILS DE MODES

1. Chapeau rond en crêpe noir. — Calotte haute et plate. Passe plate. Ruban marron autour de la calotte, formant un groupe de coques derrière, avec une aile grisâtre posée en aigrette. Bandeau diadème de fleurs des champs sous la passe devant.



1 Chapeau de crêpe noir.

2. Coiffure en tulle et dentelle. — Petit fond mou. Passe arrondie, entourée de dentelle de Malines formant diadème. Un ruban violet sépare les deux rangs de dentelle et forme un nœud à longs bouts flottant derrière. Groupe de roses jaunes sur le côté.

3. Chapeau en paillason (vu de face). — Passe relevée au milieu, inclinée sur les côtés, doublée de soie mais et garnie d'un bandeau diadème composé de mousse et de myosotis. Mentonnières en gaze mais.

4. Bonnet de matin en nansouck. — Large fond mou, entouré d'une den-

gèrement ondulée derrière où elle forme comme un bavolet. Turban de



2. Coiffure en tulle et dentelle.

telle en broderie anglaise et d'un ruban bleu de mer. Nœud derrière, avec coquillé de broderie et bouts de ruban flottants.



4. Bonnet du matin,

gaze maïs autour de la calotte; touffe de plumes de fantaisie, de couleur



3. Chapeau pailleçon (vu de face).

5. Même chapeau que le n° 3 (vu de dos). — Calotte plate et passe lé-



5. Chapeau pailleçon (vu de derrière)

assortie, ornant le sommet du chapeau, et nœud en galon étincelle derrière.

LETTRES D'UNE DOUAIRIÈRE

Maintenant que le bruit qui se faisait autour de M. de Rémusat après sa mort, comme homme politique, est éteint, je me crois permis de venir, à mon tour, lui consacrer quelques mots. C'était un homme aimable, spirituel et bon, que j'ai eu le plaisir et l'honneur de connaître, et dont le souvenir renaît en ce moment avec un grand charme dans ma mémoire. Je le voyais souvent, — il y a bien longtemps, hélas! — chez une de ses cousines, la vieille comtesse de Lory, la femme la plus originale qui puisse se rencontrer sur terre. Ainsi, pour vous la dépeindre par un fait unique, mais qui en vaut mille, je vous donne à deviner ce dont elle faisait collection... car c'était une enragée collectionneuse.

Vous riez... Vous pensez à la manie de Nestor Roqueplan qui, lui, collectionnait des bassinoires, dont il faisait l'ornement de son cabinet de toilette, et vous vous imaginez que les objets favoris de la douairière étaient des instruments à peu près du même genre. Eh bien! vous n'y êtes pas du tout. Une... deux... donnez-vous votre langue au chien?... La comtesse s'était ingérée de trouver des chaises percées de toutes les époques et de tous les régimes; et jamais on n'aurait pu imaginer ailleurs que chez elle une plus magnifique collection de ces meubles utiles, variant tous de forme et de taille: ainsi, l'un simulait une pile d'in-folios; celui-ci, un grand fauteuil; quelques-uns, plus coquets, resplendissaient d'incrustations en cuivre dans de l'écaillé. — Aujourd'hui que la mode du Boule est à son comble, je suis convaincue que des amateurs passionnés en ce genre ont dû les acquérir pour les placer soit dans un boudoir, soit dans un salon où ils doivent faire très bon effet... sous une autre étiquette, sans doute. Un surtout a dû atteindre des sommes folles: il était orné d'un soleil, et la noble dame, qui assurait avec orgueil qu'il avait dû appartenir au « grand roi », dont cet astre était l'emblème, professait pour ledit objet un véritable culte. — Jusqu'où le respect du souvenir peut-il aller se nicher, mon Dieu!

Mais, pour revenir au salon de la comtesse, en laissant de côté ses manies de cabinet, je vous dirai que M. de Rémusat y faisait les beaux jours, ou du moins les plus agréables soirées, par ses fines causeries: car, en ce lieu, on ne dansait pas, on ne jouait pas, on causait; et certes ni bal ni jeux ne pouvaient amener avec eux autant de plaisir que ces conversations intimes auxquelles se mêlèrent bien des hommes qui n'étaient point célèbres encore, mais qui étaient jeunes et qui y apportaient tout le brio et toute la verdeur de leur esprit. Mme de Lory avait, en effet, le talent de savoir attirer et retenir la jeunesse autour d'elle: — science que les femmes d'aujourd'hui ignorent complètement, et cela, permettez-moi de vous le dire, parce qu'elles ne savent point être visibles à temps: elles luttent tant qu'elles peuvent contre les années, au lieu d'avoir le courage d'abdiquer à propos; elles attendent qu'on les détrône et alors elles sont perdues! Tandis qu'autrefois... Mais trêve de morale et revenons au temps passés.

M. de Rémusat était donc la fleur des pois du salon de la vieille comtesse et la flexibilité charmante de son esprit rendait toujours sa conversation nouvelle et attrayante; il connaissait tout et parlait de tout: peinture, musique, littérature, poésie, rien ne lui était étranger. Villemain prétendait qu'il était en tout le premier des amateurs; ce jugement, qui devint par la suite plus spirituel que juste, s'appliquait alors très bien au jeune homme: car celui qui vient de nous quitter fut non-seulement un homme d'Etat de premier ordre, mais encore un journaliste et un homme de lettres de grand mérite, autant que de grand courage. Journaliste, il honora cette profession par un

acte qui n'était pas sans péril: celui de mettre sa signature au bas de la protestation des rédacteurs de journaux de Paris contre les malheureuses ordonnances qui entraînaient la révolution de 1830. Enfin, comme homme de lettres, il n'est point une seule partie de la littérature qu'il n'ait explorée.

— Je voudrais, disait Voltaire, que Newton eût fait des vaudevilles; je ne l'en aimerais que mieux. — Je ne sais si M. de Rémusat a fait des vaudevilles, mais il a fait des drames, voire des chansons, ce qui ne l'a pas empêché d'aborder les plus grands sujets de la philosophie, de l'histoire, de la politique et de la religion.

Il avait, du reste, de qui tenir, car sa mère était femme d'un mérite et d'un esprit hors ligne. Elle avait été jadis dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, et c'était une grande consolation pour l'abandonnée de la Malmaison que la présence constante autour d'elle d'une femme aussi aimable que bonne: état de choses qui arriva à établir une véritable amitié entre ces deux personnes de naissance égale, quoiqu'elles fussent devenues d'un rang si différent; et de cette amitié la comtesse de Rémusat conserva toujours le meilleur souvenir, ce qui lui valut une certaine disgrâce sous la Restauration. Voici comment: son mari, ancien chambellan de l'Empereur, mais qui s'était rallié aux Bourbons, fut nommé préfet de Lille. Lorsque — c'était en 1819 ou 1820 — le général Ledru des Essarts, qui avait été aide-de-camp de Napoléon I^{er}, vint passer l'inspection générale des troupes qui tenaient garnison en cette ville, tout naturellement il fut invité à dîner à la préfecture et naturellement aussi il fut placé à côté de madame la préfète. La comtesse était aussi spirituelle qu'aimable, le général était un beau causeur: on se laissa donc peu à peu entraîner par son esprit, puis par ses souvenirs, tous deux s'étant rencontrés à la cour impériale. Les assistants les écoutaient peut-être avec intérêt, mais bien certainement avec surprise, car on était fort ultra-royaliste alors, surtout dans le camp des fonctionnaires; tout à coup cette surprise se changea en stupeur: la préfète, s'étant tout à fait oubliée, venait de laisser tomber de ses lèvres cette phrase séditieuse:

— C'est égal, général, c'était le bon temps...

Puis, s'apercevant aussitôt de l'énormité qu'elle venait de commettre, elle ajouta, avec une admirable présence d'esprit et le plus coquet sourire:

— Car nous étions jeunes alors, tous les deux...

Mais, hélas! le mal était fait, l'histoire fut racontée et le préfet remplacé.

M. de Rémusat, son fils, avait la finesse d'esprit de la comtesse, et ses bons mots étaient fort à la mode. Quelquefois ils étaient piquants, mais n'emportaient jamais le morceau; ils se contentaient d'égratigner légèrement l'épiderme. Ainsi, un jour, il s'était élevé une contestation entre lui et un de ses amis sur Lamartine qu'il n'aimait guère:

— C'est égal, disait l'ami, vous ne pouvez pas nier qu'il ait eu un moment de grande vogue?

— Eh! mon Dieu, oui, fit en riant M. de Rémusat, son nom a eu toute la vogue d'un pont-neuf.

Il avait voyagé plusieurs fois en Angleterre et se plaisait à parler de ce pays, qu'il aimait politiquement parlant, disait-il, — car autrement les hommes y sont fort peu aimables et les femmes y ont toutes deux mains gauches!

Il faisait aussi des jeux de mots rimés à ses moments perdus, à preuve ceux-ci qui coururent les salons au moment où la petite Fronde sortit ses griffes après le coup d'Etat:

L'honneur est un vase fragile,
Si l'on en croit les gens sensés;
Dans notre grande et belle ville,
Ah! grand Dieu, que de pots cassés!

Et pour ne pas finir sur ce souvenir épigrammatique, écoutez

ce qu'il disait à une belle dame au sujet des liaisons d'amour :
 « Une liaison est une chaîne de fleurs, quand on la rêve, —
 une chaîne d'or quand on la noue, — une chaîne de plomb
 quand on la porte, — une chaîne de fer quand on veut la rom-
 pre. »

Après ce bijou, on peut tirer l'échelle, n'est-ce pas ?

Comtesse de BASSANVILLE.

AUX BAINS DE MER

Le beau monde, qui avait perdu Baden, a retrouvé Deauville. La semaine des courses y peut lutter avec celle qui, naguère, amenait toute l'Europe dans la ville grand-ducale. Et si, aux représentations données dans la salle de spectacle du Casino, on mêle les bals, les concerts, les jeux sportifs de toute espèce et enfin les courses, on s'expliquera facilement l'animation de la plage normande.

Le soleil, qui n'a pas voulu de son côté manquer à la fête, a rendu les dernières courses extrêmement brillantes. L'affluence dans l'enceinte du pesage était énorme, et les tribunes, par l'éclat des toilettes qu'elles contenaient, rappelaient les splendeurs du Grand-Prix de Paris, à Lonchamps.

Ce qu'il faudrait noter surtout, ce sont les souvenirs de gaze et de faille emportés de ces courses. Comme points généraux, nous devons dire que les robes se troussent de moins en moins, et que les jupes semblent renoncer aux paniers. Les corsages à pans d'habit, les jupes à rabats derrière et à gros plis, même les jupes unies simplement relevées sur le côté par de gros nœuds, tiennent la corde. Les combinaisons de bandes de broderies anglaises, mélangées à la toile écrue, et de dentelles de chenille de couleur unies au crêpe de Chine ou à la faille, donnent des effets très-heureux.

Avec l'affluence féminine qui se montre sur la côte normande, je crois qu'un journal ferait fortune à imiter l'exemple préconisé par une petite feuille de Boulogne-sur-Mer, la *Saison*. Ce journal a imaginé de faire le recensement, rues par rues, de toutes les demoiselles à marier. Il annonce qu'il en publiera la liste, et en même temps un tableau qui comprendra, outre le nom et les petits noms, l'âge, la dot, les espérances, les qualités de chacune d'elles. Comme malgré tout, dit la feuille en question, il peut se glisser quelques erreurs ou quelques oublis dans cette nomenclature, « les intéressées sont priées de fournir les renseignements qu'elles désirent faire reporter. » Et elle ajoute que « si cette innovation produit quelques mariages, elle se contentera des bénédictions que, du fond du cœur, lui adresseront celles qui lui devront leur bonheur. »

Cette plaisanterie a été prise au sérieux en Angleterre et l'idée y fait fortune. On réclame son application dans tous les *watering places* de la Grande-Bretagne. Le côté matrimonial des bains de mer était à exploiter !

Les incidents à sensation ne manquent pas pour trancher sur la villégiature aux bains de mer. On nous en a conté un qui défraye toutes les conversations. Il y a dans le beau monde deux familles, égales par la notoriété et l'opulence, qui sont en perpétuel conflit de rivalité. Une jeune et jolie femme est dans chaque camp, tenant le drapeau et donnant le signal du combat à chaque occasion qui se produit.

Tantôt c'est une loge à une première représentation, ou à quelque solennité, qu'il s'agit de conquérir; tantôt c'est une lutte de beaux équipages, ou bien une célébrité à enlever pour son salon, ou bien encore quelque objet d'art, quelque toile précieuse à arracher au marteau du commissaire-priseur.

Bref, les deux familles, prenant ardemment fait et cause pour ces deux femmes, passent leur vie à se provoquer, se dépasser,

et naturellement aussi se détester : car tout vaincu en veut à son vainqueur, surtout sur le terrain de l'amour-propre, et dans la lutte en question, les défaites et les victoires se partagent.

Il y a quelques mois, la famille A... — prenons des initiales pour simplifier le récit — remporta sur la famille B... un triomphe signalé. Il s'agissait d'un poste important convoité par un parent des B... et qu'un des A... obtint. A cette défaite les B..., ayant appris qu'un de leurs adversaires convoitait une ferme qui formait enclave dans une terre des environs de Paris, ripostèrent en l'achetant à un prix exagéré. Redoublement d'animosité, on le comprend, entre les deux familles.

Vint la saison des bains.

La semaine dernière, un jeune homme ayant pour tout équipement un sac de nuit descend dans un des beaux hôtels d'une des plages à la mode. On s'apprête à lui donner une chambre quelconque, mais il déclare qu'il lui faut le plus bel appartement de la maison. On s'étonne bien un peu : pourtant, sur son ordre réitéré, on obéit.

Il s'installe au premier étage dans cinq chambres où sa personne et son sac de nuit sont on ne peut plus à l'aise. On pense qu'il attend quelqu'un.

Deux ou trois jours se passent : il a pour une soixantaine de francs de loyer par jour et il ne fait, pour sa table, qu'une dépense d'une quinzaine de francs. Au bout de quatre jours, l'hôtelier s'impatiente, car, dans un tel appartement, il faut dépenser journellement le décuple.

Un matin, l'étranger va prendre son bain. Lorsqu'il revient, il est tout surpris d'apercevoir de loin des femmes à son balcon. Il approche, et quelle n'est pas sa stupeur en reconnaissant la famille B..., qui se pavane chez lui !...

Il entre, demande des explications; on lui répond par des arguments d'aubergiste. Et, le soir même, toute la famille A..., qui arrive enfin pour s'installer, trouve la place prise; et par qui ? par ses rivaux !...

Scènes, cris, protestations violentes, attaques de nerfs, on voit d'ici le tableau.

Le résultat : un procès sur l'acte de dépossession violente de l'appartement, qui va amuser tout Paris, à la rentrée, si un peu de bon sens n'arrive pas avec l'air rafraîchissant de la mer dans toutes ces têtes à l'envers.

En attendant, on s'amuse beaucoup du conflit; les paris sont ouverts sur son issue.

BACHAUMONT.

THÉÂTRES

Les théâtres qui ont fermé leurs portes, il y a deux mois, alors que nous jouissions d'une température qui nécessitait l'emploi permanent du paletot d'hiver, se mettent en devoir de les rouvrir depuis que les fortes chaleurs ont fait leur apparition. Rien de plus logique, n'est-ce pas ? ainsi va le monde aujourd'hui.

Le Théâtre-Français a imaginé de reprendre, pour la plus grande gloire de Coquelin qui a su y réussir après Louis Monrose, une comédie en trois actes de M. Camille Doucet, *le Baron de Lafleur*. Les Variétés ont repris, de leur côté, *le Manoir de Pic-tordu*, et le Gymnase s'est empressé d'en donner une variante sous ce titre : *le Million de M. Pomard*, trois actes de MM. Jules Guillemot et Raymond.

Enfin, pour résumer le bilan de la semaine, le Vaudeville a passé brusquement du plaisant au sérieux, avec un drame en quatre actes et en vers de M. Albert Delpit, *Jean Nu-pieds*, dont nous devons nous borner à constater le succès.

HOP-FROG.

PLANCHE G. N° 545. — DESCRIPTION, PAGE 408.



E. Thirion

TOILETTES DE VILLE ET DE PROMENADE





1251

A. Levy, imp. des Muses, 66

Ad. Goubaud et Fils Ed^r. Paris.

LE MONITEUR DE LA MODE

360, Rue de Richelieu, 92

Robes de M^{me}. Daltrophe-Vormus, & Vivienne, M^{me}. Piquants de la M^{me}. Pinard & Meyer.

Cravate en fleurs de M^{me}. Hortense Schweih, & du F^o. Westminster, 13. Eau Figaro, Boul^l. Bonne-Nouvelle, 1.

Ceinture Régente de M^{me}. De Vertus Sœurs, & Aubert, 12.

Entered at Stationer's Hall.

LONDON. Ad. Goubaud & Son, 30, Henrietta Street, Covent Garden, W.C.



PLANCHE G. N° 544. — DESCRIPTION, PAGE 408.



COSTUMES D'ENFANTS EN VILLÉGIATURE
Modèles du Magasin des *Éléants*, (boulevard des Italiens, 5).

UN COUPLE AFFREUX

(HISTOIRE DU TEMPS PASSÉ.)

VI

Elphège, seul dans la salle à manger, ornée d'un miroir voilé d'un crêpe vert pour ne pas humilier les convives, ouvrit la croisée et s'accouda gracieusement sur la rampe du balcon. De cet observatoire, sa face plongeait dans un petit jardin entouré d'une haie vive d'aubépines en fleurs; ce jardin exhalait un parfum de calme heureux qui mouilla les paupières velues d'Elphège. On apercevait au fond, sous un dôme de catalpas, une maison modeste à contrevents verts, avec treille de pampres et volière de pigeonnier; devant la porte, une jeune fille cueillait d'une main, dans un vase, des fleurs de géranium, et de l'autre, repoussait mollement un jeune chat zébré qui dévastait avec ses griffes les franges de sa pèlerine de satin.

Ce petit tableau ressemblait à un Mieris en action.

Elphège occupait une place qui ne lui permettait pas de voir la figure de la jeune fille, mais il était impossible qu'elle ne fût pas belle au milieu de ce paysage si beau.

La contemplation se fût prolongée, malgré les exigences d'un appétit vieux de trente heures; mais M. Bellon entra triomphalement, une matelotte à la main; l'affamé voyageur, sous prétexte apparent de flairer le plat de très près, continua de cacher ce qu'il appelait sa figure au regard de M. Bellon, et engagea dans cette posture un court entretien avec lui.

— Ce plat, dit-il, a un parfum exquis, monsieur l'aubergiste, et je ne puis me lasser de le respirer.

— C'est que je puis dire, monsieur, répondit Bellon, qu'après le maire de l'île Saint-Denis, qui est le premier chef connu pour la matelotte, personne en rive de Seine ne peut me damer le pion de ce côté.

— Oh! quel fumet délicieux! dit Elphège.

— Prenez garde, monsieur, remarqua Bellon, le plat est très-chaud, et vous allez vous brûler le nez.

— Monsieur Bellon, dit Elphège, vous avez là, sous vos croisées, un bien joli jardin...

— C'est le jardin de ma voisine, Mme Daubenier.

— Mariée à M. Daubenier? demanda Elphège.

— Non, monsieur; veuve.

— Une veuve sérieuse, monsieur Bellon? une veuve dont le mari soit mort?

— Oh! monsieur, une véritable veuve, tout ce qu'il y a de plus veuve. J'ai connu M. Daubenier; il est mort de chagrin de ne pas avoir marié sa fille.

— Que me dites-vous là, M. Bellon? dit Elphège en ne montrant qu'un quart de sa laideur phénoménale.

— Je dis ce qui est. Mademoiselle Aglaé était fiancée en naissant à un cousin d'Amérique. Le cousin arriva; il n'avait jamais vu sa cousine, et, la veille de la signature du contrat, il dit: « Bah! j'aime mieux rester garçon! » Et il repartit pour l'Amérique, sans faire viser son passeport.

— M. Bellon, ce cousin avait donc appris?...

— Il n'avait rien appris; mademoiselle Aglaé est la plus vertueuse personne de Neuilly; elle a été rosière l'an dernier.

— Alors, il me semble, M. Bellon...

— Oh! voyez-vous, monsieur, il ne faut jamais s'entretenir de ses voisins, dans notre métier: ils vous font des procès devant le commissaire; ils prétendent qu'on chante des chansons un peu trop gaillardes, ils vous accusent de tuer leurs chats, et cent bêtises de cette espèce... N'en parlons plus... Comment trouvez-vous la matelotte, monsieur? Il me semble que vous la mangez avec les yeux...

— C'est vrai, M. Bellon; et que me donnerez-vous, après la matelotte?

— La moitié d'un canard à l'estragon, et on ne dira pas que celui-là n'était pas frais; il n'y a pas une heure qu'il barbotait dans le ruisseau là-bas.

L'aubergiste sortit sur ces derniers mots.

Rien ne saurait peindre la joie d'Elphège: enfin il avait échangé quelques phrases avec un être humain! Son bonheur était celui d'un naufragé qui, ayant habité vingt ans une île déserte, bouche close, faute d'interlocuteur, rencontrerait subitement deux oreilles ouvertes sous un front baptisé et ferait une orgie de conversation.

Il se releva fièrement et, n'ayant pas de journaux à lire dans l'entre-acte des deux plats, il se remit au balcon pour boire l'absinthe économique des champs.

La jeune fille était toujours au jardin, mais Elphège ne pouvait jamais voir sa figure. Aglaé marchait d'un pas mélancolique, comme si elle eût visité un cimetière; elle s'arrêtait parfois et regardait les hautes herbes comme un botaniste ennuyé. Le bruit de l'arrivée du second plat fit courir Elphège à table, et il se cacha derrière le paravent de son fidèle in-quarto.

— Vous me direz des nouvelles de ce canard, dit Bellon en essuyant ses doigts plus cuits que ses plats.

— Vous êtes discret, lui dit Elphège, et je suis prêt à vous demander un cinquième plat, si vous me dites le motif qui a fait casser le mariage de votre belle voisine avec son cousin.

Cette proposition corruptrice mit en rêverie M. Bellon.

Elphège s'inclina sur le canard nez sur bec.

— Monsieur, dit Bellon à voix basse, si vous voyiez Mlle Aglaé, vous feriez comme le cousin.

— Bah!

— Oui, monsieur... Figurez-vous que cette pauvre demoiselle est plus laide que les sept péchés mortels.

Le nez d'Elphège faillit avaler le bec du canard.

— Si laide, monsieur, poursuivit Bellon, qu'elle ne peut pas même aller à l'église, le dimanche, parce que les gamins lui feraient un mauvais parti.

Elphège demandait au ciel de lui envoyer un in-folio, car l'in-4° ne lui suffisait plus. Sa tête, ravagée par le sang, se gonflait à vue d'œil et débordait les marges du livre protecteur.

— Maintenant, dit l'aubergiste, vous savez la raison, et je vais vous préparer trois autres plats.

Il sortit. L'appétit expira dans la poitrine d'Elphège, et le sentiment que réveilla en lui la confidence de Bellon avait un caractère d'émotion tout particulier.

Il marcha vers la fenêtre avec une étrange curiosité, fort naturelle d'ailleurs, et cette fois, il lui fut permis de voir la figure de la voisine. Quoique habitué depuis vingt ans aux formidables vérités de son miroir, Elphège s'avoua tout de suite que la laideur d'Aglaé n'avait point d'égale dans l'univers, y compris la zone des Hottentots. La figure de cette jeune fille produisit à Elphège l'effet d'un miroir qui grossit les objets. Ce qu'elle avait surtout de plus remarquable, c'était l'absence presque complète du front et des yeux; il est vrai que le nez rachetait cette double absence avec une prodigalité monumentale. La bouche s'étendait vers des limites inconnues, le menton descendait verticalement en pointe osseuse sur un cou d'oiseau de proie, et une triple couche d'ocre badigeonnait cet ensemble de laideur et achevait d'irriter l'œil qui osait le regarder.

Elphège pourtant, qui avait de bonnes raisons pour n'être pas difficile en choses de ce genre, affronta courageusement le visage de Mlle Aglaé, comme un héros affronte un péril connu. Il trouva même bientôt un charme singulier à détailler tous les crimes de cette laideur formidable, et à chaque découverte, il se réjouissait dans son cœur.

A la fin de son examen, Elphège se serait précipité aux pieds

de la jeune fille, si le balcon eût été plus voisin du sol. Une rêverie douce s'empara de lui, et il regagna la table, le front soucieux et serein à la fois.

Un observateur assez hardi pour analyser en ce moment le visage d'Elphège aurait deviné que le malheureux voyageur accomplissait dans son âme une véritable révolution.

À la fin du repas, Elphège, encouragé par l'invincible laideur de la voisine, osa parler face à face à Bellon et lui demanda une chambre meublée, payable comptant, d'avance et en or. Le profil du monarque régnant, qui rayonnait d'un jaune tendre sur la pièce de quarante francs, fit une heureuse diversion; l'aubergiste, absorbé par l'image du métal, regarda négligemment l'image de chair cuite qu'Elphège lui présentait en plein. La chambre fut accordée, moyennant l'exhibition du passeport.

Quoique le signalement du passeport d'Elphège fût écrit d'une façon illisible, parce que l'employé de la mairie avait été agité en l'écrivant par des éclats de rire convulsifs, M. Bellon s'en contenta et il installa chez lui son unique voyageur.

VII

Dès ce moment, la vie d'Elphège fut une succession d'innocentes délices.

L'âme d'Elphège pouvait seule comprendre l'âme d'Aglaé; toute pensée intérieure de la jeune fille rebondissait, comme un message du télégraphe électrique, dans le cerveau du jeune homme: une sympathie naturelle était inévitable. Aglaé, qui n'avait pas vu de visage humain depuis longtemps, fut touchée, au milieu de ses ennuis, de l'attention bienveillante que lui accordait son généreux voisin.

Ces deux êtres, chassés de la société pour un crime physiologique, se rapprochèrent dans un intérêt commun; chacun d'eux comprit qu'en dehors de leur couple il n'y avait que le désert, l'ennui, le désespoir. Ils ne s'étaient jamais parlé, et ils s'étaient déjà tout dit.

Elphège se revêtit un jour de son costume de visite, et se présenta, plus hideux que jamais, chez Mme Daubenier.

Un jour crépusculaire assombrissait le salon de compagnie; on avait de bonnes raisons pour ménager les teintes ténébreuses dans ce logis habité par la pauvre fille. Elphège, de son côté, se garda bien de demander un peu de jour; le *Piax lux* eût expiré sur ses lèvres.

Mme Daubenier, qui avait gardé pour elle quelque chose de la laideur atroce qu'elle avait donnée si généreusement à sa fille, se voila d'un éventail, malgré le clair-obscur du salon, et désigna un fauteuil au visiteur.

Alors, Elphège, avec une voix pleine de mélodie et de séduction, exposa éloquemment l'objet de sa visite, et demanda la main de Mlle Aglaé. La mère balbutia une réponse embarrassée, dont le sens était celui-ci:

— Mais, monsieur, il paraît que vous ne connaissez pas ma fille; vous ne l'avez jamais vue! si vous aviez le malheur de la voir, vous feriez comme le cousin d'Amérique. Qu'osez-vous me demander, imprudent!

Elphège n'eut pas l'air de comprendre le sens de la réponse maternelle; mais il dit avec une délicatesse charmante:

— Je connais Mlle Aglaé, j'ai eu le bonheur de la voir souvent, je l'aime comme moi-même, je ne puis avoir d'autre épouse qu'elle, et votre refus, madame, ferait mon désespoir.

Ensuite, il donna des explications sur sa famille et sur sa petite fortune, sur ses goûts pour la solitude et l'obscurité.

Mme Daubenier, à cette première visite, n'accorda pas, ne refusa pas; elle demanda huit jours de réflexion. Il est facile de deviner que ce retard ne gâta pas les affaires d'Elphège.

Mlle Aglaé l'accepta pour époux en baissant les yeux et la voix dans un sentiment de gracieuse et virginal pudeur.

Une nuit, deux flambeaux d'hyménée luirèrent obscurément au fond de la chapelle de Neuilly, comme deux étoiles qui n'éclairaient pas un ciel d'orage. Les époux, suivis de quatre témoins nommés d'office par le maire, s'agenouillèrent devant l'autel, et se jurèrent fidélité, comme les autres. C'étaient Elphège et Aglaé Daubenier.

Après la cérémonie, les témoins refusèrent de s'asseoir au festin de noce, et prétendirent que la loi n'avait plus rien à exiger d'eux. Elphège les remercia, et ils prirent la fuite, les mains ouvertes sur leurs yeux fermés.

VII

Elphège, ayant obtenu l'assentiment de sa belle-mère, quitta Neuilly et vint s'établir dans sa ville natale qu'il aimait beaucoup, selon l'usage des *cœurs bien nés*, comme dit Tancrède. Lorsque les habitants de la rue..., de la ville de..., apprirent qu'Elphège était rentré dans leurs murs, et cette fois avec un supplément de laideur conjugale, ils firent éclater des symptômes d'insurrection.

La police de... s' alarma. Il y eut des groupes devant la porte des cafés, et, la nuit, on vit errer des patrouilles autour de la maison des deux époux.

Le lendemain, le maire fit un arrêté qui invitait les bons citoyens à l'union, sous peine d'application des lois de septembre. Cet arrêté calma un peu les esprits; la place publique devint habitable, mais l'intérieur des maisons bouillonnait, chaque rue était un double alignement de volcans.

Elphège, fort de la protection de la loi, fort de son innocence et ne redoutant plus rien au monde depuis qu'il avait doublé son existence par le mariage, devint un autre homme, la laideur exceptée.

Le premier dimanche venu, il sortit effrontément avec sa femme, à l'heure de la promenade, et se mêla aux humains, sur le cours Saint..., rendez-vous habituel du beau monde, après vêpres, dans la belle saison. M^{me} Elphège, heureuse d'être aimée, se pavait nonchalamment, suspendue au bras de son époux, et, du haut de son triomphe, elle semblait prodiguer l'insulte aux familles qui passaient, avec des fronts chargés d'ennuis domestiques et des visages lézardés par de mesquines et bourgeoises passions. Elphège, radieux de volupté légitime, inclinait sa tête sur l'oreille de sa femme, et lui épanchait des flots de tendresse conjugale à ravir les épouses des anges.

Cet étalage inouï de bonheur nuptial à la face du public exaspérait les promeneurs, et dès que l'orage devenait imminent, le maire de... allait de famille en famille, et éteignait l'incendie, en prêchant le respect de la loi.

Heureusement le public ne fait jamais longtemps la même chose; Elphège et sa femme ne reculant pas devant l'exaspération, le public recula devant son injustice.

Insensiblement ce couple affreux (on le désignait ainsi à X..., département de...), à force de s'imposer aux promenades, avec l'aide de la Charte constitutionnelle, habitua les yeux à le regarder.

Un jour, le maire, dont la prudence est proverbiale à X..., aborda en public M. et M^{me} Elphège, et leur fit l'honneur d'un entretien familial; bien plus, M. Elphège s'étant écarté un instant pour lier les cordons de ses souliers énormes, le maire offrit son bras municipal à M^{me} Elphège, qui faillit succomber d'une attaque de bonheur foudroyant.

Ce magistrat jouissait de l'affection générale; il avait obtenu du ministre un pont, un tableau et une fontaine, et ce triple cadeau comblait la ville de X... d'une allégresse perpétuelle qui remontait au magistrat. Aussi, dès ce dimanche mémorable, la population amnistia la double laideur des époux Elphège, et deux industriels leur envoyèrent une invitation à dîner.

Bientôt ils furent les époux à la mode. On citait partout leur

grâce, leur esprit, leur douceur. Jamais on n'avait vu de ménage plus fortuné. Toutes les mères souhaitaient un pareil bonheur à leurs enfants.

Un incident, attendu et inattendu à la fois, acheva de populariser les deux époux dans la ville de X^{...}. Mme Elphège mit au monde un enfant beau comme le jour.

A cette nouvelle, l'affection publique s'éleva jusqu'au fanatisme. Les dames de X^{...} demandèrent toutes à voir le nouveau-né. On fut obligé de régler l'ordre du spectacle : le maire plaça deux gendarmes à la porte de l'accouchée; on aurait dit une première représentation à l'Opéra.

Elphège suppliait le ciel de lui retrancher la moitié de son bonheur, pour ne pas humilier davantage les autres époux de la ville de X^{...}, lesquels, pour le dire en passant, ne sont guère heureux en ménage, surtout ceux qui sont très-beaux. Le ciel, qui devait des dommages-intérêts à Elphège, pour l'arrière de ses infortunes, ne l'écouta pas : il lui envoya, au bout d'autres neuf mois, une fille d'une incomparable beauté.

Le maire réclama l'honneur d'être son parrain, et le baptême fut une véritable fête civique, comme le 1^{er} mai et le 29 juillet.

Heureux époux, puisse la lecture de cet article, écrit à votre gloire, donner un rayon de plus à votre lune de miel, qui vivra aussi longtemps que le soleil de tous vos jours!

MÉRY.

UN PORT DE LETTRE

(NOUVELLE.)

« Monsieur Richard ! » dit le facteur en entr'ouvrant la porte de la loge ; — trois sous !

— Trois sous ? ah ben ! plus souvent que je les payerai, ses trois sous ! Il me doit déjà douze sous de lait, plus un ressemelage que mon homme lui a fait.

— Il n'y est donc pas ?

— Et quand même il y serait !

— Enfin, vous ne payez pas ?

— Puisque je vous dis qu'il me doit déjà du lait, puis.....

— C'est bon, c'est bon ! dit le facteur en rejetant dans sa boîte la lettre, au dos de laquelle il inscrivit seul mot : *Refusé*.

— Plus souvent que je les payerai, ses trois sous ! répéta la portière en rentrant dans sa loge crasseuse et enfumée où son homme, comme elle disait, était en train de réparer les chaussures que les locataires osaient lui confier.

Revêtu du tablier de cuir classique, entouré de formes, de morceaux de cuir, d'outils, M. Payen travaillait près de la petite fenêtre, au dehors de laquelle se balançait, dans une cage démantelée, un sansonnet presque aussi laid que son maître. En face de l'oiseau, une enseigne, représentant un brodequin couleur vert-pomme, surmonté de deux roses entrelacées, offrait ces mots enguirlandés dans une banderolle jadis blanche : PAYEN, BOTTINIER.

Quelques instants après le départ du facteur, un jeune homme, assez misérablement vêtu, entra dans la maison, et monta les premières marches de l'escalier.

Il a été mille fois démontré combien la femme est extrême dans tous les sentiments qu'elle ressent. Souvent plus tendre, plus dévouée, plus affectueuse que l'homme, elle est aussi quelquefois plus cruelle et plus implacable. Elle veille, ange de charité, au lit d'un malade ou d'un agonisant ; elle rugit, implacable furie, dans une tourmente populaire, la première au bien, la première au mal !

Ceci peut s'appliquer aux femmes en général, et aux portières en particulier. Il est peu croyable que M. Payen eût quitté semelles, formes et outils pour le simple plaisir d'insulter son in-

fortuné locataire, mais son épouse ne pensa pas ainsi. Elle s'élança vivement vers la porte, et cria :

— Monsieur Richard ! j'oublie de vous dire qu'il est venu une lettre de trois sous pour vous, et que je l'ai refusée, parce que vous me devez le lait, puis les bottes, vous savez.....

M. Richard ne se retourna même pas. Il fit un mouvement d'épaules, monta quatre étages, mit sa clé dans la serrure d'une porte à droite et entra.

« Un grenier à vingt ans ! » a dit notre immortel poète. Voici bien le grenier ! voici bien les vingt ans ! Mais où sont les voix joyeuses, les éclats de rire, le frais minois sous le frais chapeau ? Ce n'est pas le plaisir ou l'amour qui ont creusé ces plis, éteint ces yeux, pâli ces joues. Ce n'est pas là l'insouciance pauvrete de la jeunesse, c'est la misère, sans poésie, hideuse et nue.

Le jeune homme avait jeté son chapeau sur la table, il se prit la tête dans les deux mains.

— Encore, encore un échec ! j'en étais sûr ! J'avais pourtant des droits à obtenir une misérable place de douze cents francs. Mon père n'est-il pas mort la plume à la main ? Mais non, la place a été donnée à je ne sais qui, au filleul d'un négociant de vins de Bordeaux, fournisseur du directeur, je crois... Tout arrive en même temps ! Ces deux leçons qui me faisaient vivre, si cela s'appelle vivre, je les perds ! L'un de mes élèves part pour l'Italie, où l'appelle sa santé ; l'autre prend un maître mieux vêtu, mieux chaussé que moi. C'est tout simple ! je faisais si honteuse figure dans mes misérables habits !

Il se leva brusquement, fit quelques tours dans la chambre, s'arrêta devant la fenêtre aux rideaux sales et fanés. La pluie tombait, assombrissant le triste logis.

— Et on me dit de prendre patience, d'attendre ! Attendre quoi ? C'est trop dur, cette lutte avec la misère ! A cette bataille-là on perd tout, sa jeunesse, sa santé, son honneur même. On emprunte de l'argent pour manger, et quel nom vous donnent ceux à qui on ne rend pas ce qu'ils vous ont prêté ? Et j'ai pleuré quand mon père est mort ! Il a bien fait. S'il avait vécu pour me voir, moi, comme me voilà, et savoir son Félix, mon pauvre frère, mort là-bas, de cette fièvre qui n'épargne pas l'Européen... Oh ! oui, mon père a bien fait de mourir !

Le jeune homme ouvrit une armoire placée près de la cheminée, et, sur la planche la plus élevée, il prit un petit flacon qu'il regarda avec attention.

— Ce brave Émile ! il ne se doutait pas que ce qu'il me laissait là me serait un jour si utile...

Une partie du contenu du flacon fut versée dans un verre.

— Si j'en mettais trop, je me réveillerais, et je ne le veux pas ! Non, je ne le veux pas !

Il but lentement.

— C'est mauvais ! fit-il après avoir bu.

Otant sa redingote, il s'étendit sur le lit, croisa les bras, et, les yeux fermés, il attendit.

— Vois donc, Payen, la belle voiture ; mais elle s'arrête à notre porte, regarde !

— Monsieur Richard, à quel étage ? dit, en ouvrant vivement la porte de la loge, un homme jeune encore, à l'air ému et joyeux.

— Il y est, je pense, dit la Payen ; je n'ai pas sa clef !

— Parbleu ! s'il y est... A quel étage, dites ?

Il montait déjà.

— Au quatrième, la porte à droite ! cria la portière qui le suivait. Faut qu'il tâche de savoir ce qu'il lui veut, par exemple ! marmotta-t-elle en grimpaçant de toute la vitesse de ses jambes. Mais, mon Dieu, mon Dieu ! qui est-ce qui crie comme cela ?

— Richard ! disait-on en accents désespérés. Richard, mon frère, il est mort !

En bas, le facteur passait en finissant sa tournée.
 — J'ai fait une bêtise en refusant cette lettre, pensait Payen; c'est rapport, bien sûr, à celui qui est là-haut.
 Il courut au facteur.
 — Avez-vous la lettre de ce matin? Voilà les trois sous!
 Le facteur lui remit la lettre.
 — Comme cela, ma responsabilité sera à couvert, pensa Payen. Il n'y avait pas d'enveloppe. Par habitude, le portier regarda et lut ceci :

« Cher Richard,
 J'existe, je suis riche; j'ai su ton adresse par hasard, j'arrive aujourd'hui, nous serons heureux.

» Ton frère,
 » FÉLIX. »

Le lendemain, on enterra M. Richard.

— Pauvre jeune homme! disait Mme Payen; c'est malheureux tout de même! Mais qu'est-ce que vous voulez! je ne pouvais pas payer les trois sous sans savoir, n'est-ce pas? puisqu'il me devait déjà du lait, plus un ressemelage de boîtes!

Georges GRAND.

LE MORCEAU DE CHOCOLAT

(SOUVENIRS D'UN MAÎTRE D'ÉTUDE.)

J'avais réglé mon compte avec M. R.... Il me revenait vingt-deux francs cinquante centimes, qu'il me donna. Je les sentais tressaillir dans ma poche.

J'eus bientôt rassemblé mes hardes. Je n'avais d'autre malle qu'une vieille cravate noire nouée par les quatre coins et il y avait dedans plus de papiers griffonnés que de linge. Je mis par hasard la main sur un vieux reste de cigare qui se trouvait dans ma poche. Il me sembla que cela ferait bon effet de sortir le cigare à la bouche. Je l'allumai à la cuisine, puis je traversai fièrement la cour comme une garnison qui sort de la place avec les honneurs de la guerre.

Près de la grande porte était un enfant qui semblait attendre quelqu'un. C'était un petit écolier, mon voisin de table dans la salle d'étude et auquel j'aidais souvent à faire ses versions.

Aussitôt qu'il me vit, il courut à moi, et me présentant un rectangle enveloppé de papier blanc :

— Je vous en prie, monsieur, prenez cela; c'est du chocolat à la vanille; je sais que vous ne gagnez pas beaucoup d'argent chez M. R..., cela vous fera quelques déjeuners. Ne craignez pas de me priver : voici les étrennes, maman me donnera d'autre chocolat, et vous, personne, peut-être, ne vous donnera rien.

Cette marque d'amitié si imprévue me bouleversa; j'ai, moi, l'émotion fort naïve et le sentiment tout à fait dépourvu de présence d'esprit. Au lieu de remercier ce charmant enfant, je me mis à pleurer comme un grand imbécile.

Lui, cependant, cherchait à glisser son paquet dans la poche de mon habit, et moi, les yeux troublés de larmes, suffoqué de sanglots, incapable de prononcer un seul mot, j'essayais, mais inutilement, d'arrêter ses mains. Aussitôt que le chocolat fut dans ma poche, le cher petit espiègle prit légèrement sa volée comme un oiseau qu'on force à changer de buisson. Il alla se placer à quelques pas de moi.

— Monsieur, me dit-il, si vous voulez me promettre de garder le chocolat, je vais revenir; j'ai quelque chose à vous communiquer.

— Oh! cher petit, je te le promets; je le garderai toujours en souvenir de notre amitié.

Il revint et me prit les deux mains.

— Eh bien, il faut que vous me promettiez de me faire savoir

dans quelle institution vous serez entré; et je prierai tant maman de me mettre auprès de vous qu'il faudra bien qu'elle y consente.

— Eh bien, mon enfant, je te le promets encore.

Et détachant mes mains des siennes, je m'enfuis vers la rue, car je sentis que j'allais pleurer encore.

A quelque distance de là, j'aperçus mon jeune ami placé sur la terrasse. Il me suivait d'un œil qui, j'en suis sûr, était plein de larmes.

Depuis, j'ai oublié cet enfant. J'ai mangé brutalement son chocolat, et je ne l'ai pas informé de la pension où je suis entré. Je l'ai oublié comme le voyageur oublie l'arbre sous lequel il s'est reposé un instant en traversant le désert; je l'ai oublié comme la jeune fille oublie le rosier qui lui a fourni sa première guirlande.

Cette douce affection trépassée, elle est là gisante dans un coin de mon cœur sous un crêpe rose : car le destin de l'homme est d'oublier. Le fond de tout cœur humain est, hélas! un amas de scories et de cendres. Notre âme est un cimetière tout rempli de tombes et d'épithames, un champ où les fleurs nouvelles prennent racine sur les fleurs mortes.

L'oubli est un bienfait de Dieu : car si l'homme, autour de qui tout change et tout passe, n'avait le don d'oublier, il serait le plus malheureux de tous les êtres; la vie serait pour lui une éternelle douleur, son œil une source intarissable de pleurs.

Claude TILLIER.

ORIGINE DES FAVEURS

Vent-on savoir par quelle suite de circonstances le mot *favor*, qui descend évidemment de l'expression latine *favor*, est arrivé à désigner ce petit ruban, le plus souvent rouge, vert ou bleu, dont les confiseurs et les marchands de nouveautés entourent leurs paquets?

Le *Courrier de Vaugelas* s'est chargé de l'indiquer :

Autrefois, les chevaliers qui se présentaient pour combattre dans un tournoi nommaient hautement les dames dont ils se déciaient les esclaves et les serviteurs; et au milieu du tournoi, les dames donnaient à leurs champions des rubans, des gants de soie, et autres récompenses de leur valeur et de leur dévouement, usage dont on trouve la preuve dans le roman de *Perceforest* (vol. 1, feuil. 155. verso, col. 4) :

« [A la fin du tournoi] elles estoient si desnuées de leurs atours que la plus grant partie estoit en pur chef; car elles s'en alloient les cheveux sur leurs espaulles gisans en plus leurs cottes sans manches : car tout avoient donné aux chevaliers pour euls parer et guimples et chapperons, manteaux et camises, manches et habitz. »

Ces rubans, ces gants, ces manches, ces chaperons, etc., que les dames détachaient successivement de leurs propres vêtements, pendant l'ardeur de la joute, pour en armer les chevaliers, et pour animer et soutenir leur courage, s'appelaient *favours*, du latin *favor*, qui s'employait dans cette langue pour désigner un signe d'encouragement donné au théâtre.

Quand les tournois disparurent, ce qui eut lieu à la suite de 1559, où Henri II fut blessé mortellement, les chevaliers continuèrent à la vérité à porter publiquement des favours qu'ils avaient reçus des dames, comme on le voit dans d'Aubigné (*Hist.* II, p. 466); mais peu à peu le mot *favor* se restreignit dans sa signification de chose matérielle, et ne désigna bientôt plus que le petit ruban dont Savary a dit, dans son *Dictionnaire du commerce*, publié en 1723 :

« C'est la seconde sorte de rubans de soie, qui se fabriquent à Lyon et dans les rubanneries du Forest. Ils ont près de cinq lignes de largeur, c'est-à-dire trois lignes de plus que ce qu'on appelle nompaille. »

Le *Courrier de Vaugelas* aurait pu ajouter que, sous

Louis XIII, le mot *fauteur* avait fait place à une autre expression qui s'appliquait en général à tous les rubans : on les appelait alors des *galants*.

R. H.

REVUE DES MAGASINS

Personne ne s'entend mieux que Mlle BATAILLON (rue Thérèse, 5) à tirer parti des galons adoptés par la mode actuelle. Les tresses de toutes largeurs, noires ou de couleur assortie aux étoffes, ont les ornements qu'elle préfère pour le costume courant. Prenons comme exemple un de ses derniers modèles. C'est un costume en lainage bleu de mer foncé, composé d'une jupe ras-terre, entourée d'un volant de 25 cent. que surmonte un bouillon à deux têtes coulissées. La tunique-tablier, garnie d'une large tresse noire, forme derrière un coquillé soutenu par plusieurs rangs de grosses coulisses. Une cuirasse lacée derrière, bordée de la même tresse, et un paletot *Madame l'Archiduc* orné pareillement sont le complément de ce costume simple et de bon goût.

Mlle Marie Bataillon emploie le galon chevron de nuance grisaille (noir et blanc) d'une façon fort adroite sur de jolis tissus de fantaisie. Quant au galon natté, en soie assortie aux étoffes, c'est une élégante nouveauté dont elle tire le meilleur parti.

La grande qualité de cette artiste, c'est qu'avant tout, elle est elle-même ; les toilettes qui sortent de son atelier sont empreintes d'un caractère particulier qu'on chercherait vainement ailleurs. Tout en suivant scrupuleusement la mode, Mlle Bataillon l'interprète à sa manière, et ses clientes n'ont garde de s'en plaindre. Et puis elle ne se répète pas trop : son imagination féconde la met en mesure de varier beaucoup ses modèles.

— Corsets, jupons et tournures de M. de PLUMENT, que les femmes se raient à plaindre si elles ne vous avaient pas !

Comment se hasarder à mettre un corsage cuirasse si l'on ne porte le *corset sultan* ? Nul autre que ce gracieux modèle ne moule plus harmonieusement le corps. Il est combiné de façon à développer le haut du buste, à l'allonger et à l'amincir du côté de la taille.

D'un autre côté, est-il possible d'être bien juponnée, d'avoir une chute de traîne élégante, un gracieux relevé de tablier, si la tournure ne vient vous donner l'appoint nécessaire ? Voyez plutôt le succès que M. de Plument a obtenu avec la jupe *Louis XV*, pour costume court ; la jupe *Ninon*, pour toilette de diner ; la jupe *Royale*, pour robe à traîne ; la jupe *Henri IV*, pour costume de ville ; la jupe *Médecin* et les tournures simples *Ninon* et *Ninette*.

Le jupon blanc à volants derrière, que la maison de Plument a créé tout dernièrement, a été fort bien accueilli par les femmes qui ne veulent pas se soumettre à la tournure. Cet ingénieux modèle, dans lequel il n'entre aucun ressort, subit le gonflement obligé, grâce à des combinaisons de coulisses et de cordons qui font monter ou baisser des volants superposés. Les robes vont admirablement avec ces jupons, qui présentent l'inappréciable avantage de soutenir une toilette avec une mollesse pleine de grâce.

Nous engageons vivement nos lectrices à voir ce nouveau jupon chez M. de Plument (rue Vivienne, 33).

SPECIALITÉS

Continuer d'obtenir un succès complet pendant une trentaine d'années, en dépit de la concurrence, c'est évidemment, ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, le privilège d'un produit supérieur. Tel est le *Lait antiphélique* de CANDÉS, cette eau de toilette qu'on n'est jamais parvenu à imiter parfaitement.

Voici la saison où il est indispensable de faire usage de ce lait virginal, car c'est un sûr préservatif contre les ardeurs du soleil, les influences atmosphériques, le hâle, etc. Il est excellent aussi pour en effacer les traces.

Une jolie femme qui se sert habituellement du *Lait antiphélique* ne saurait plus s'en passer : elle aurait trop à craindre de perdre la blancheur et la transparence de son teint ! A plus forte raison une femme moins bien douée doit-elle faire usage d'un cosmétique aussi précieux, qui donne à la peau une fraîcheur idéale et l'apparence de l'extrême jeunesse.

C'est toujours chez l'inventeur (26, boulevard Saint-Denis) qu'on se procure le *Lait antiphélique* dans les meilleures conditions.

Description des gravures dans le texte.

G. N° 545.

TOILETTES DE VILLÉGIATURE. — 1. Petite fille de cinq à six ans : costume de toile écrue. — Jupon court, entouré d'un plissé. — Tunique

princesse, longue devant et beaucoup plus courte derrière. Un gros liséré entouré de ruches raye toutes les ecitures devant et garnit le bas ; les manches, unies, sont terminées par des plissés ; enfin, le haut du corsage est décollé en châle. — Guimpe montante en nansouck, entourée d'une ruche double. — Chapeau de paille anglaise, garni de fleurs des champs.

2. Fillette de douze à quatorze ans : robe en laine de fantaisie à rayures marron sur fond bois. — Le jupon est entouré de deux groupes de trois volants presque plats, et les manches sont ornées de deux groupes de bracelets chacun, en soie marron, avec nœud de ruban assorti pour le bas. — Basquine en application de cachemire brodé gros tulle, ouverte en châle, garnie de ruches de dentelle noire, avec nœud de ruban dans le bas de l'ouverture. — Chapeau *Montagnard* en paillason marron, bordé de velours marron, garni d'une écharpe-voile en gaze blanche et d'une aile brunâtre posée en aigrette.

3. Petit garçon de sept à neuf ans : costume en drap bleu de mer. — Pantalon court, boutonné sur les côtés. — Gilet montant et carré du bas. Veston ajusté formant revers, fermé par un seul bouton au milieu. Parement au bas des manches. Col marin en toile et cravate à nœud marin en soie rouge foncé. — Bêret béarnais en drap bleu assorti.

4. Petite fille de dix à onze ans : costume en vigogne beige. — Jupon court, entouré de six rangs de galons bruns. — Corsage veston garni devant d'une échelle de galons, avec boutons *corozo* de même nuance au milieu. Col rabattu dans le haut ; parements au bas des manches, bordés de galons pareils aux précédents. — Lingerie plate, en toile blanche. — Chapeau de paille noire, à passe relevée et bordée d'un galon marron, garni de coques de ruban et d'une touffe de plumes assorties.

5. Baby de trois à quatre ans : robe anglaise en piqué blanc. — Devants princesse, dos plat, très-long, et jupe plissée à plis-plats. Bandes en broderie anglaise autour du cou, de l'entournure des bras et du bas des manches plates. Large ceinture de ruban rouge, nouée derrière, à coques tombantes. — Bas à rayures rouges. Souliers découverts, en peau jaune. — Chapeau marin en paille anglaise, entouré d'un galon rouge.

G. N° 545.

TOILETTES DE VILLE ET DE PROMENADE. — 4. Costume en faille marron et tussor matelassé (étoffe très légère). — Jupe à courte traîne, en faille, entourée d'un plissé et d'un bouillonné alternés. — Tablier carré, composé de bandes de faille et de bandes de tussor, puis encadré de plissés en faille ; il est drapé derrière et forme un gracieux coquillé avec un nœud de ruban marron. — Cuirasse en tussor matelassé, lacée derrière, entourée d'un double liséré et de plissés en faille. Col montant et manches en faille ; plissés au bas de celles-ci, placement en matelassé et nœud assorti. — Lingerie en batiste festonnée. — Chapeau de paille de riz blanche. Liséré marron autour de la passe ; nœuds en faille de même couleur sur le sommet de la calotte, avec bride se reliant à un autre nœud semblable placé au bas, et traîne de boutons d'or sur le tout. Bandeau pareil dessous.

2. Costume en toile d'Oxford à rayures bleues et toile à carreaux marron. — Jupon ras-terre, couvert de volants en toile rayée et à carreaux alternés. — Tablier arrondi, en toile rayée coupée en biais, entouré d'un plissé fait avec le droit fil de la même étoffe. — Cuirasse à rayures en biais, entourée d'une bande à carreaux. Col rabattu, garni de plissés. Manches en écossais, avec parements et plissés en toile rayée. — Lingerie en broderie anglaise. — Chapeau de paille à passe très renversée. — Bandeau de fleurs « jardinière » dessous ; nœuds de ruban crème sur le sommet et dans le bas, avec fleurs semblables à celles du bandeau.

A VENDRE A L'AMIABLE

Jolie campagne dite « la MAISON ROSE », commune de Montevrain, par Lagny (Seine-et-Marne).

Maison d'habitation, — chalet de famille ; — communs, écurie et remise. Jardin-parc, très-bien dessiné par M. Lebreton ; riche fruitier ; serre chaude et serre tempérée.

S'adresser pour renseignements : à Paris chez le propriétaire M. Goubaud père, rue de Richelieu, 92 (de midi à 2 heures), et à Lagny chez M^e Dumont, notaire.

ROUVENAT (✱) & CH. LOURDEL, JOAILLIERS.
Paris, 62, rue d'Hauteville

Ad. GOUBAUD et Fils, propriétaires-gérants.